

Calais 2015

> Le débat public sur le projet Calais 2015, la construction d'un nouveau port roulier gagné sur la mer au nord de Calais, est lancé officiellement depuis le 11 septembre. La Commission particulière est présidée par Frédéric Ténière-Buchot, tout comme la CPDP qui avait organisé le débat public du méthanier de Dunkerque. Six réunions sont prévues. Les premières ont eu lieu les 18 et 29 septembre. Les suivantes se tiennent les 5, 12 (à Dunkerque pour cette réunion thématique) et 23 octobre, les 5, 10 et 16 novembre. Après remise du compte-rendu par la CPDP, le maître d'ouvrage, la Région, aura trois mois pour dire s'il souhaite poursuivre et apporter des modifications au projet en fonction des demandes formulées au cours du débat. Il s'agit d'un projet de l'ordre de 400 millions d'euros, retenu par la Commission nationale parce qu'il impacte les personnes, parce qu'il est ambitieux et concerne un port et une liaison d'importance, pour son impact sur le milieu dunaire, et ses enjeux socio-économiques importants. Le port d'aujourd'hui, sans être saturé, n'est pas à la mesure des défis du futur, estime Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI de Calais, notamment à la taille des navires en construction, ni à celle du projet d'extension de Douvres. A suivre sur www.debatpublic-calais-port2015.org